



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE CONDAMNE FERMEMENT LES ATTAQUES ARMEES CONTRE LES POPULATIONS CIVILES AU BURKINA ET AU MALI

Addis-Abéba le 10 Juin 2019 : Le Président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faki Mahamat, condamne fermement les attaques de ces deux derniers jours à Arbinda, au Burkina Faso, et dans le village de Sabame Da, au Mali, perpétrées par des hommes armés non identifiés et ayant causé d'importantes pertes en vies humaines, des portés disparus, des blessés au sein des populations civiles ainsi que des dégâts matériels importants.

Le Président de la Commission exprime ses condoléances les plus attristées aux gouvernements ainsi qu'aux familles éprouvées des victimes du Mali et du Burkina Faso et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Il soutient les efforts des autorités maliennes et burkinabè afin que les auteurs de ces actes meurtriers soient rapidement interpellés et punis selon les lois en vigueur.

Le Président de la Commission déplore la multiplication d'attaques armées contre les populations civiles et les forces de sécurité au Mali, au Nigéria, au Niger et au Burkina Faso, qui ne cessent d'endeuiller les peuples de la région de l'Afrique de l'Ouest.

Le Président de la Commission, face à la persistance de cette violence aveugle, réitère fermement le soutien de l'Union africaine aux initiatives régionales de lutte contre l'extrémisme violent, tout en appelant à une adaptation de ces efforts à la mutation de la menace terroriste dans la région de l'Afrique de l'Ouest afin d'accélérer le rétablissement de la sécurité des biens et des personnes ainsi que la concorde entre communautés cohabitant depuis des siècles. À cet égard, le Président de la Commission estime cruciale la collaboration entre l'Union africaine, les Etats et les communautés économiques régionaux en vue d'adopter des mesures visant à renforcer les efforts de prévention, de règlement des conflits locaux, de consolidation de la paix et de cohésion sociale au sein des communautés affectées.